

COMMUNE DE PRUNELLI-DI-CASACCONI
Séance du 23 novembre 2023

Membres en exercice : 10	Date de la convocation : 13/11/2023
Présents : 6	<i>L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Christiane MARIOTTI</i>
Votants : 8	Présents : Christiane MARIOTTI, Paul Jean AGOSTINI, Jean-Pierre ROCCHI, François CAVECCHIO, Pierrick NANNINI, Jean-Paul MATTEI
Pour : 7	
Contre : 0	Représentés : Paul COLOMBANI par Christiane MARIOTTI, Jean-Louis FILIPPI par François CAVECCHIO
Abstentions : 1	Excusés :
	Absents : Marie Paule GIRONI, Antoine ORSONI
	Secrétaire de séance : Christiane MARIOTTI

Objet : Délibération modificative du budget 2023 - DE_2023_025

Madame le Maire explique au Conseil municipal que suite à l'intégration de biens déclarés sans maître dans le domaine privé de la commune, il est nécessaire d'inscrire ces biens à l'inventaire et les crédits correspondants dans le budget. Elle propose d'effectuer les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2115 (041)	Terrains bâtis	19000.00	
1328 (041)	Autres subventions d'équip. non transf.		19000.00
		TOTAL :	19000.00
		19000.00	19000.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

par 7 voix pour, 0 contre, 1 abstention (M. Filippi Jean-Louis par pouvoir)

- vote en dépenses et en recettes les crédits nécessaires à l'inscription des biens intégrés dans le domaine privé communal tels que proposés par Madame le Maire.

Fait et délibéré à Prunelli-di-Casacconi, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire Christiane Mariotti



SOUS-PREFECTURE DE CORTE
Date de réception de l'AR: 28/11/2023
02B-212002505-20231123-DE_2023_025-DE